Ury
Village du parc du Gâtinais

Ury, c'est ici.

Bulletin municipal
Mars 2017

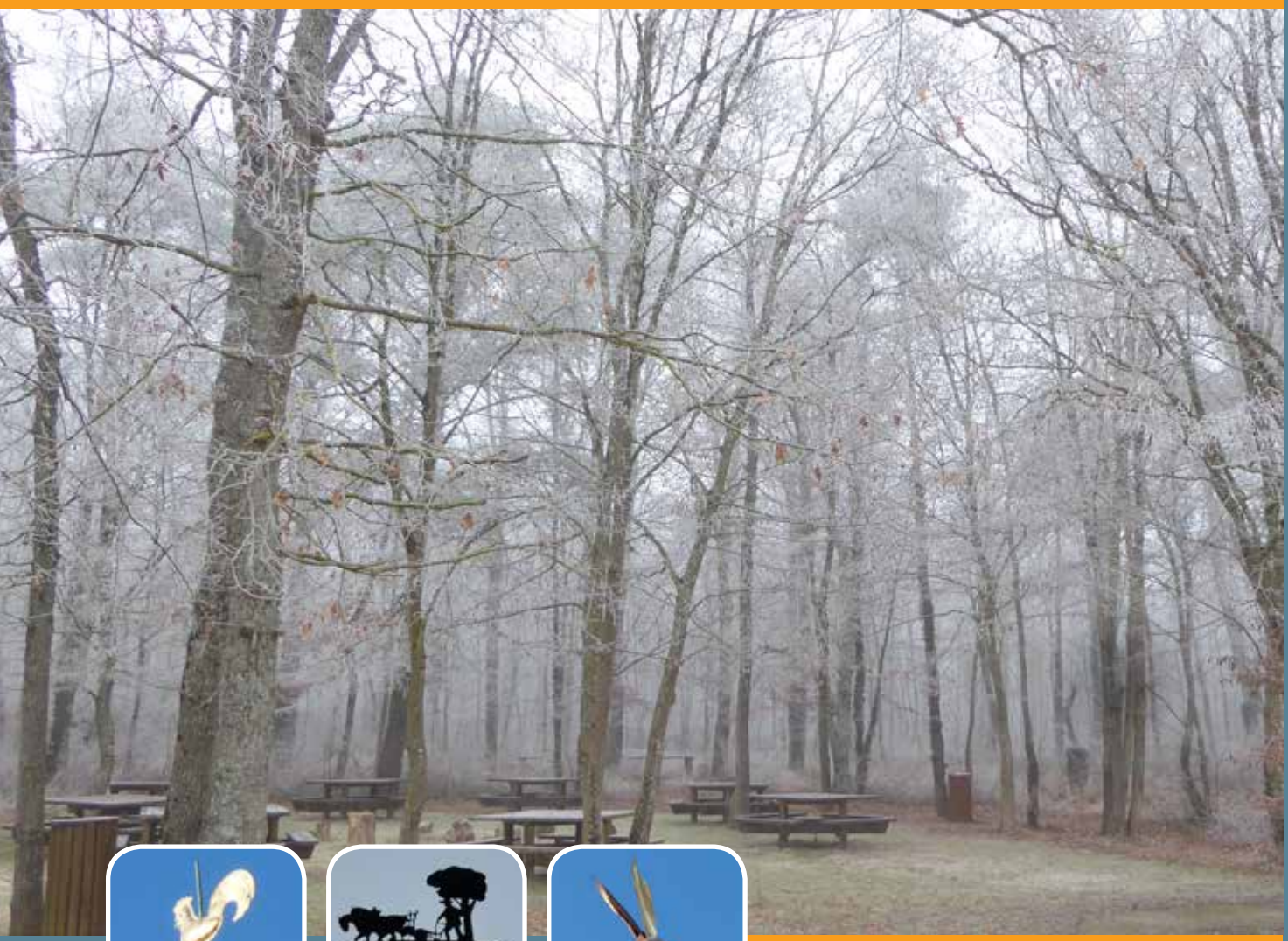

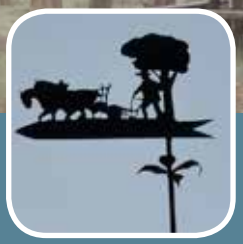

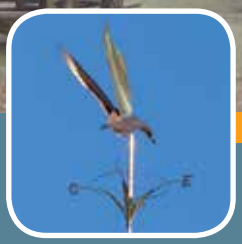

Parc naturel régional du Gâtinais français

Numéros utiles

Médecins Généralistes :
Nathalie BORGET – 01 64 69 85 42
Katrine BASTIANI – 01 64 24 78 26

Infirmiers :
Guillaume RAYE et
Christine KERSCAVEN – 09 53 65 07 28
Emmanuelle ETIENNE et
Marie-Axelle NEE – 01 60 72 59 82

Kinés :
Laurent LEHENAFF
Emmanuelle LEHENAFF
Sophie COULY - 01 60 96 53 64

Psychologue :
Véronique ARNOUX – 01 64 69 89 00

Pharmacien :
Pharmacie CRAMPON – 01 64 24 44 27

Restauration :
Le LUCKY – 09 67 12 58 34
La GRIOTTE – 09 53 13 72 53

Hôtel – Restaurant – SPA :
NOVOTEL Ury – 01 60 71 24 24

Gîte rural :
La Martinière : 06 08 99 34 09

Chambres d'hôtes :
Le 5 – 01 64 24 43 96
La chambre des Lores – 06 11 57 09 99
Les glycines – 01 64 24 44 21
Le clos de l'église – 06 07 57 91 56

Garagiste :
Pierre BOSSU – 01 60 74 20 32

Clinique Vétérinaire :
Dr BUCHI - 01 60 96 23 30

LE CALENDRIER DES ELECTIONS

Elections Présidentielles :
1er tour : le dimanche 23 avril 2017
2ème tour : le dimanche 7 mai 2017
Bureau de vote ouvert jusqu'à 19h.

Elections Législatives :
1er tour : dimanche 11 juin 2017
2ème tour : dimanche 18 juin 2017
Bureau de vote ouvert jusqu'à 18h.

Sommaire

03 LES VŒUX DU MAIRE

05 LA VIE DU VILLAGE
Hommage à Yvonne Garnier
Bienvenue aux nouveaux uriquois
Visite de Valérie Lacroute
Cérémonie du 11 novembre et la St-Martin
Passéo' Mobile
Ecole
Périscolaire
Les NAP
Animations vacances et mercredis
Enregistrement des demandes de CNI
Bibliothèque
CCAS

18 TRAVAUX
Travaux des employés municipaux
Grands travaux et aménagements

20 LA VIE ASSOCIATIVE
Ury'thme
Amicale Scolaire (ASU)
Club des Sages
Musique à Portée
Le Patchwork
Nouvelle association : Pomme de Reinette

26 INFOS PRATIQUES
Voisins vigilants
Bureau de Poste - Maison des Services au Public
Smetom et conteneurs à textiles

28 INFOS DIVERSES
Qu'on se le dise !
Etat civil
Un uriquoi et l'ordre de Malte
Le centre hospitalier du sud seine et marne
Communauté de Communes d'Agglo
Le contrat triennal de voirie

Directeur de la publication : Daniel CATALAN - **Comité de rédaction :** communication@ury.fr - **Publicité** : Jocelyne LELONG, Christophe MERLE, Jean CANTERINI, Laurent VARENNE - **Crédit photos :** Mairie d'Ury
Maquette et impression : Photolabo Hassler - 01 60 65 89 90 - **Imprimé en EU :** Tirage / 500 ex - **Dépôt légal :** Mars 2017
La reproduction, même partielle de ce document est interdite sans accord préalable.

Les vœux du Maire pour 2017

Beaucoup d'évènements dans notre village ont émaillé cette année 2016 mais l'équipe municipale a gardé le cap, bien qu'affectée par le comportement de certaines personnes. Les faits sont têtus et vouloir travestir la réalité ne dure qu'un temps. Notre action n'a pour seul but que de placer Ury dans les meilleures conditions possibles pour les années futures : authenticité d'un village du gâtinais mais également capacité à offrir de nombreux services aux nouveaux arrivants qui seront l'avenir de ce village.

• 2016 a vu la poursuite du **contrat triennal de voirie** conformément au planning prévisionnel : **le chemin de Larchant** s'est terminé au printemps et nous en avons profité pour effectuer **la réfection du chemin des Vignes** afin d'améliorer le fonctionnement au niveau de l'entreprise Ritem Export qui s'est implantée en 2016 sur l'ancien site de Nina Ricci 2.
Puis ce sont les travaux de **la rue de Recloses** qui ont démarré une réception partielle ayant été effectuée en fin d'année. Un grand merci à Christophe de la Semaf et à Damien du Sdesm toujours disponibles et à l'écoute pour nous aider sur ce gros chantier. Merci également à l'entreprise Goulard très attentive sur le terrain à ce que tout se passe bien avec les riverains.

• En matière de **développement économique**, notre commune a souvent été sollicitée en 2016 par des entreprises souhaitant s'implanter sur notre territoire sans que nous puissions y donner une suite favorable en raison du manque de terrains ou de locaux pour les accueillir. Nous nous sommes mobilisés autour des entreprises déjà présentes pour faciliter leur développement, FRAGRANCE PRODUCTION, ART ET FRAGRANCE SERVICES, MODEM (MODEM est le deuxième fabriquant au monde de modules électroniques pour ballons sonde météo). Nous comptons sur la Communauté d'Agglo pour nous aider à créer les conditions d'un développement économique encore plus dynamique mais toujours respectueux de notre environnement.

• **L'école** a retenu toute notre attention cette année encore et nous avons maintenu des activités vacances très appréciées et des activités périscolaires variées malgré le coût engendré pour la commune. Nous avons lancé les travaux de la cantine pour l'installer au sein de l'école en lieu et place de l'ancien secrétariat de mairie. Ce transfert évitera aux enfants d'effectuer quotidiennement le trajet aller-retour cantine école et il permettra d'avoir une cantine aux normes.

• Comme chez nos voisins, nous constatons **de plus en plus d'incivilités**, vitesse excessive, mauvais stationnement, crottes de chiens, travaux effectués sans déclaration préalable… Les élus se sentent parfois impuissants devant les arguments qui sont avancés pour expliquer que dans un village comme le nôtre « eh bien on n'a pas à respecter tout ça ».

Je voudrais rappeler une citation de Nelson MANDELA que j'ai déjà utilisée l'année dernière :

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde …»

• **Pour la propreté** de notre village, je rappelle que nous avons acheté en commun avec nos amis de Villiers-Sous-Grez une balayeuse que nous nous partageons et qui nous permet entre autres moyens de respecter le zéro produit phytosanitaire pour entretenir notre village, un grand merci à Jérôme pour le travail qu'il accomplit dans ce domaine.

• Comme en 2015 **les manifestations** n'ont pas faiblies :
- La fête du Printemps à la salle communale avec quizz musical (Ury'thme)
- La chasse aux œufs sur le terrain de loisirs (Amicale Scolaire)
- La balade en forêt au « Cul du chien » (Ury'thme)
- Le carnaval et le concours de déguisement (Amicale Scolaire)
- La cérémonie de bienvenue aux nouveaux nés de l'année (Mairie)
- La fête du sport n'a pas pu avoir lieu en raison des inondations du printemps mais notre village s'est mobilisé pour apporter une aide aux communes sinistrées.
- Les « Couleurs jardin » avec le CAUE dans notre cimetière avec la présence de Jérôme
- La kermesse scolaire (Amicale Scolaire)
- L'accueil des relais de la flamme des Olympiades de l'ESF (Mairie)
- Le vide grenier et le feu d'artifice en septembre (Le Patchwork et la Mairie)
- Les constructions de cabanes en bois sur le terrain de loisirs (Ury'thme)
- Une soirée portugaise (Le Patchwork)
- L'accueil des motardes « les kangourous » et le défilé des vieilles bielles et vieilles voitures (Mairie)
- La soirée théâtre « l'Avare » (Ury'thme)
- La fête de la St Martin (Mairie)
- Le repas des aînés (CCAS)
- La bourse aux jouets et la bourse aux vêtements (Amicale Scolaire)
- Le repas de Noël du Club des Sages
- Le Téléthon et le marché de Noël (Ury'thme, les Sages et le Patchwork)
- Le concert du 30 décembre organisé par Musique à Portée.

Je veux ici remercier chaleureusement et solennellement les présidents et les bénévoles de nos associations qui insufflent la joie de vivre dans notre village. Grâce à eux nos concitoyens ont l'occasion de se retrouver régulièrement et partager des moments de convivialité très appréciés.
Merci à Jean Luc HENNO (Urythme), Jean Louis MOINE (Club des Sages), Sophie DENAMPS (Amicale Scolaire), Manuel BLOCH (Musique à Portée), Florence JUMEAUX (Patchwork).

Merci à nos trois bénévoles de la bibliothèque Josette CASTEL, Véronique Van Den BESSALAER et Annie LUQUET qui fait le chemin régulièrement depuis Montcourt.

Un grand merci également aux bénévoles des NAP qui ont permis par exemple, sous la direction d'Adeline Ledoux, de confectionner une très longue fresque

... /...

Les vœux du Maire pour 2017

retraçant toute l'histoire de Pierre et le Loup donné en concert par M. Bloch. Et je ne voudrais surtout pas oublier les 3 bénévoles qui viennent de nous rejoindre pour le bonheur de nos enfants Alice GIOBERTI, Jeannine BARRERE et Suzanne CANTERINI.

Merci à Estelle PIERRE, la Directrice de l'école, pour les échanges constructifs qui permettent que notre école soit attractive.

Je n'oublie pas les entreprises et artisans qui œuvrent sur notre commune et qui bénéficient du dynamisme de notre village et les services proposés par nos commerçants.
Je n'oublie pas nos deux médecins, nos infirmiers, nos kinés et notre psychologue.
Je n'oublie pas tous ceux qui participent à l'accueil du tourisme, gites et chambres d'hôtes ainsi que le NOVOTEL, non plus le monde équestre qui offre bien des possibilités pour les petits et les grands.
C'est tout cet ensemble qui crée le tissu économique et l'attrait dynamique de notre village que nous devons préserver pour les années à venir. Un véritable défi qu' YVONNE GARNIER avait très vite compris à l'époque et relevé.
Je voudrais rendre un hommage particulier au lieutenant BOURCEY, chef du Centre d'Incendie et de Secours de la Chapelle-La-Reine et à l'Adjudant-chef MARION de la gendarmerie de la Chapelle-La-Reine représenté par l'adjudant ROSSIGNOL pour le travail remarquable qu'ils font tous les jours pour nos concitoyens ; merci à l'ensemble de leurs équipes qui ont encore été très sollicitées en 2016.

Enfin, je voudrais remercier tout particulièrement l'équipe municipale qui m'a soutenue pendant les périodes difficiles de 2016 ; merci également à leurs conjoints qui souffrent en silence.
Un dernier merci aux membres du CCAS, Danielle JARRIL, Jacqueline MARTINS, Jeannine BARRERE et Véronique ARNOUX pour leur implication.

2017, comme vous le savez, sera l'année de notre rattachement à la **Communauté d'Agglomération** de Fontainebleau. Jean-Claude DELAUNE sera notre délégué à temps plein. Il sait combien j'attache beaucoup d'importance à l'image d'Ury ; la feuille de route est toute simple, Ury doit être moteur dans la mise en place et le développement de cette toute nouvelle agglo et œuvrer dans l'intérêt collectif de nos communes. Cette communauté d'agglo deviendra ce que les 26 communes décideront d'en faire ; il appartient aux 26 maires d'aider notre président, élu le 27 janvier, à faire en sorte que cette communauté d'agglo soit un atout pour tous, petites et grandes communes.
Ce rattachement implique pour nos communes, la perte d'un certain nombre de compétences (eau assainissement urbanisme tourisme…) et par voie de conséquence des changements dans nos modes de fonctionnement. La fin du mandat sera certainement une période d'adaptation et d'intégration dans cette communauté d'agglo, une période passionnante.
Même si ce sujet sera prégnant, en 2017 nous poursuivrons notre programme d'investissements :

• **La fin des travaux de la rue de Recloses** mais également le début de la troisième et dernière tranche du contrat triennal, **le chemin du Fourneau.**
Le département ayant décidé de refaire la bande de roulement de la RD63, rue de la Barre, nous en profiterons pour enfouir les réseaux et changer les adductions en plomb des compteurs à eau de cette rue. Cette extension de travaux n'était pas prévue mais suite à la décision du département, le Sdesm nous accorde la subvention de 80% qui va nous permettre de faire ces travaux.
Depuis 2 ans ce sont 35 raccordements en plomb qui ont été changés.

• **La fin des travaux de mise aux normes PMR** en conformité avec le plan sur 3 ans que nous avons déposé en préfecture

• **L'aménagement de quelques places de stationnements aux abords du cimetière**

• **La réfection de certaines voiries**

• L'étude pour **l'aménagement des places du Général De Gaulle et de la République avec la sécurisation** par un feu tricolore intelligent du croisement RD152 et RD63 – Nous souhaitons à cette occasion repaysager la place du Général De Gaulle et nous travaillerons de concert avec le PNR sur ce sujet

• L'étude des travaux à mener sur notre **église**.
Notre objectif concernant ces deux études étant que nous puissions réaliser les travaux en 2018 et 2019 dans le cadre d'un contrat rural.

Un petit mot sur **la situation financière** d'Ury : l'année 2016 se termine par un excédent de fonctionnement de 310 000 € et un excédent d'investissement de 900.000 € ; résultats conformes à nos prévisions ce qui nous permet de poursuivre sereinement notre programme.
Je rappelle que dès notre élection en 2014 nous avons établi notre programme d'investissements pour la durée du mandat en prenant en compte trois contraintes :

1. Ne pas augmenter la part communale des impôts locaux
2. Ne pas faire d'emprunt supplémentaire
3. Et laisser en fin de mandat une situation financière confortable, à savoir :
- une réserve d'investissement,
- une capacité d'endettement[1],
- et une capacité d'autofinancement annuelle d'environ 200K€.

"Le monde déteste le changement, c'est pourtant la seule chose qui lui a permis de progresser." Charles Franklin KETTERING[2]

Voici la nouvelle année qui arrive, comme un chemin qui se dévoile. Je vous souhaite à tous une très belle et heureuse année 2017 et que sur la route de vos projets, le soleil se mêle aux étoiles.

Daniel CATALAN

1- Fin du prêt de la commune en 2019, Capital restant dû à ce jour 84K€ - Fin du prêt assainissement en 2029 – reste à ce jour 320K€ restera en 2020 245K€

2- Il a déposé plus de 300 brevets dans des domaines très divers, se spécialisant tout de même dans le secteur automobile. Il invente en 1910 le Delco. Il est également, à l'origine des gaz CFC, en 1928. Il deviendra directeur de General Motors.

La Vie du village

HOMMAGE À YVONNE GARNIER

« Madame GARNIER, ce jour 14 janvier 2017, nous avons voulu vous rendre un hommage tout particulier, avec beaucoup d'émotion. Vous quittez notre village après avoir consacré 30 années au service de notre commune.
Comme vous pouvez le constater, de nombreux amis et de vieilles connaissances à vous sont venus ce soir : Mrs JULIA, BOUSSAINGAULT et EVRARD.

Vous avez été :

de 1971-1977 PREMIERE ADJOINTE
de 1977-1983 MAIRE
de 1983-1989 MAIRE
de 1989-1995 MAIRE
de 1995-2001 PREMIERE ADJOINTE,

et avez reçu le 14.07.2002, la MEDAILLE D'ARGENT COMMUNALE, DEPARTEMENTALE ET REGIONALE.

Depuis le 19.12.2002, vous êtes MAIRE HONORAIRE.

Depuis 1964, vous avez inlassablement travaillé à retracer l'histoire d'Ury, vieille de 2000 ans. À vos côtés, Roland votre époux avait la même passion, c'est ainsi que vous avez pu mener vos recherches en parallèle à vos activités professionnelles.

Votre engagement d'élue débute en 1971 lorsque le Maire, René BOISSEAU vous propose d'intégrer une nouvelle équipe municipale. C'est M. Germain GIRARD qui deviendra Maire et vous serez élue 1ère adjointe.

En 1977 vous êtes la première femme du canton à devenir Maire et vous le resterez trois mandats durant.

18 années pendant lesquelles vous allez transformer Ury :

De 1975 à 1980 ce sont les travaux de restauration de l'église.
Didier Gallet créera en 1980 les magnifiques vitraux qui content l'histoire de la vie de Saint Martin.

C'est aussi en 1980 que l'ancienne cloche, datée de l'an XI sera remplacée par 4 nouvelles cloches.

Le 4 février 1984, vous inaugurez la « Maison Communale » en présence de Didier JULIA, Paul SERAMY, sénateur

La Vie du village

maire de Fontainebleau et de Raymond POCHON conseiller général. À l'époque, les orateurs présents louent l'ampleur des locaux, la luminosité et la multiplicité des fonctions.
Vous pouvez être fière Madame GARNIER car aujourd'hui cet espace après avoir subi une rénovation il y a quelques années et suite à la création du parking qui en dégage la vue sur la rue de Bessonville, conserve cette multiplicité de fonctions tout en devenant le point central du village.

De 1989 à 1993 vous travaillez à la création du parc de loisirs avec Bérénice Brouard, architecte paysagiste, qui dessinât les structures du parc et choisit les plantations.
Il fut inauguré en juin 1993.
Aujourd'hui ce parc est incontournable à Ury et de nombreuses manifestations s'y déroulent.

A partir des années 1980 les problèmes de qualité de l'eau deviennent prégnants et une fois encore vous allez prendre ce sujet à bras le corps. La solution d'un nouveau forage en forêt est retenue.
Cette aventure va durer de longues années pendant lesquelles vous allez connaitre la solitude d'un maire face à un dossier aussi complexe et difficile.

Je ne serai pas exhaustif ce soir pour retracer tout ce que vous avez accompli pendant toutes ces années au service de la commune mais la mise en lumière de ces quelques exemples montre à quel point ces réalisations sont d'importance aujourd'hui encore.

Vous avez suivi ce que Mère Teresa disait :

La vie est une chance, saisis-la.
La vie est un défi, fais-lui face.
La vie est un rêve, fais-en une réalité.
La vie est une promesse, remplis-la.
La vie est une aventure, ose-la.

Mme GARNIER, avant de conclure, je voudrais vous remercier très chaleureusement et remercier vos enfants d'avoir fait en, sorte que vous soyez présente ce soir.

Je remercie également toutes les personnalités qui se sont déplacées en votre honneur.

Avant de vous proposer un moment d'échange et de convivialité autour du verre de l'amitié, Mme GARNIER, le conseil municipal et moi-même avons souhaité que votre nom soit associé à l'une de vos réalisations.

Aussi nous avons choisi de baptiser cette salle, la salle YVONNE GARNIER. Cette salle qui accueille une multiplicité d'activités, des fêtes, des repas mais aussi des concerts et des pièces de théâtre.

En souvenir de cette soirée, l'enregistrement vidéo et les photos de cette soirée vous sont également offerts. »

BIENVENUE AUX NOUVEAUX URIQUOIS

Toutes les familles n'étaient pas présentes à la remise du cadeau de bienvenue ce 14 janvier mais chacune d'entre elles a reçu le livre de Roland et Yvonne Garnier qu'elle a pu faire dédicacer par son auteur.

2016 c'est 14 nouvelles familles à Ury….

VISITE DE VALÉRIE LACROUTE

Valérie LACROUTE, Députée de notre circonscription, était présente dans la commune ce **mercredi 1er mars.**

D'abord conviée à la visite de la nouvelle salle de restauration de l'école. Elle a été fortement impressionnée par le travail réalisé par les élus, pour le bien être des enfants. Elle a ensuite reçu en mairie des Uriquois qui souhaitaient s'entretenir avec elle.

Vos élus ont également pu partager quelques instants avec elle, sur des sujets d'actualité et sur des projets.

Vous avez besoin d'un moment privilégié pour vous entretenir avec elle sur un sujet particulier, vous souhaitez son aide, pour la contacter :

Permanence de Valérie Lacroute
Députée de Seine-et-Marne
202 rue Grande
77300 Fontainebleau
Tél. 01 64 22 46 30
Messagerie :
vlacroute.permanence@orange.fr

Transparence
nettoyage professionnel
transparence.vsongeux@orange.fr
Siège : Avenue du Touring Club 77300 Fontainebleau Tél. 01 60 72 10 99
Agences : 45330 Malesherbes Tél. 02 38 34 92 85
77780 Bourron-Marlotte Tél. 01 60 72 10 99

Vous êtes à la recherche d'un lieu de réception à Ury ?
Faites appel à la Griotte
Nous pouvons organiser vos évènements, familiaux ou professionnels, conçus et étudiés sur mesure selon vos exigences (20 à 100 convives)
Possibilité de location de salle simple
Contact : Madame Sophie CERISIER
09 53 13 72 53 - lagriotte77@gmail.com

La Vie du village

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE ET LA ST MARTIN

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 est l'une des journées nationales instituées par des textes législatifs et réglementaires. Jour d'hommage et de recueillement, elle donne lieu chaque année à une cérémonie commémorative devant le monument aux morts de notre commune.
Les jeunes sapeurs pompiers sont toujours présents et les enfants du village prennent plaisir à venir appeler les noms des soldats tombés au champ de bataille.

Le 11 novembre, à Ury, on fête le patron du village : Saint Martin ; au programme encore cette année : manège, pêche aux canards, un vide grenier et toujours les marrons chauds et les boissons proposés par les élus.

Vincent Malchère
Espaces Verts
Parcs et Jardins
Création - Entretien
Taille - Élagage - Abattage
Arrosage automatique
21 rue de la Croix St-Antoine
77760 ACHÈRES LA FORÊT
Tél. 01 64 69 17 75
Port. 06 86 80 91 94

TRANSPORTS RAPIDES
PASCAL NONDE
Transports & Déménagements
Garde meubles - Stockage
10, rue de la Barre - 77760 URY
Mobile : 06 07 96 18 15
Tél. : 01 64 24 42 96
Fax : 01 64 24 43 78
e-mail : transports-nonde@wanadoo.fr

GOBOIS
www.gobois.com
Charpente - Structure bois
Maison ossature bois
Isolation par l'extérieur
Bardage - Menuiserie int. et ext.
Escaliers - Travaux extérieurs
Girard Ouvrages Bois SAS
1, avenue du Général Patton
45330 Malesherbes
Courriel : info@gobois.com
Tél. 02 38 34 71 30
Fax 02 38 34 71 80

TY BRAZ
VOLETS - FENÊTRES - STORES
PORTAILS - VÉRANDAS - CUISINES
26, Rue des Cailloux - 77880 GREZ S/LOING
01.60.55.59.55

Passéo'Mobile

18 septembre 2016, la commune a reçu, sur le Parc de Loisirs, un club « 100% Motardes » : **Les Kangourous.**
Les femmes ont été accueillies, dans la brume du matin, par des élus venus faire « la mise en place » pour leur servir un petit déjeuner complet avant la balade en motos. Plus tard, c'était autour d'un barbecue, (les hommes étaient au fourneau), qu'elles se sont retrouvées avant de repartir pour la poursuite du circuit !

Accueil par les élus dès 7 h 25 le matin

2 octobre 2016, les Uriquois accueillent pour la 3ème année, **la 9ème Passé o' Mobile et le club des motos Génovéfaines** pour une grande pause café au Parc de loisirs.
Les passionnés de véhicules anciens et de collection se sont « régalés » !

ecmo
Bureau d'Urbanisme et d'Infrastructures
Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.
27 rue des Hauteurs du Loing – 77140 NEMOURS
Tél : 01.64.28.02.63 – Fax : 01.64.29.19.52
E-mail : nemours@ecmo.fr
Siège social : 01 Rue Nicéphore NIEPCE – 45700 VILLEMANDEUR

GEOMEXPERT S.A.S.
Ordre des Géomètres Experts N° 2006 B4 00002
RCS 323 253 609 (82 D 4)
27 rue des Hauteurs du Loing – 77140 NEMOURS
Téléphone : 01.64.28.02.63 – Télécopie : 01.64.29.19.52
E-mail : nemours@geomexpert.com
28 Rue de la République – 45330 MALESHERBES
Téléphone : 02.38.34.85.62 – Télécopie : 02.38.34.78.38
E-mail : malesherbes@geomexpert.com
Siège social : 01 Rue Nicéphore NIEPCE – 45700 VILLEMANDEUR

La Vie du village

ÉCOLE

Journée Kapla à l'école

Sur l'initiative des maîtresses, c'est dans le gymnase de l'école que **le 9 décembre 2016**, les écoliers ont superposé des centaines de petites pièces de bois, durant quelques heures, pour construire de superbes sujets de leur imagination. Les parents ont été ensuite autorisés à venir contempler la « réussite» de leurs enfants.

Mais qu'est-ce que le Kapla ?

Le Kapla est un jeu de construction à base de planchettes en pin des Landes qu'il faut superposer les unes sur les autres pour faire apparaître des constructions imaginaires. Ce jeu ne nécessite aucun système de fixation.

Le 7 novembre 2016, deux gendarmes de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (B.P.D.J.) de Tournan en Brie, sont venus présenter aux enfants de CM les dangers de leurs connexions sur Internet.

Qui sont ces gendarmes ?

Les gendarmes qui composent cette unité ont un rôle préventif envers les jeunes afin de les protéger des incivilités et de la délinquance (délinquance juvénile).

L'action de cette unité se fait en partenariat avec les établissements scolaires. Les militaires y font des séances de sensibilisation aux dangers sur l'alcool, la drogue et internet. Cette unité travaille également en collaboration avec les personnels de la protection judiciaire de la jeunesse, magistrats spécialisés, éducateurs, travailleurs sociaux, représentants des services de secours, de la police municipale et les agents locaux de médiation sociale afin de déceler et signaler les comportements à risques ou les enfants en danger.

Tout d'abord, chaque enfant a dû compléter un questionnaire, en sélectionnant la réponse qui lui semblait être juste parmi les réponses proposées.

Puis il y a eu « auto-correction ». « Les hommes en bleu » étaient là pour répondre aux questions des enfants, leur expliquer les conséquences des échanges qu'ils pouvaient avoir sur certains sites, les menaces auxquelles ils pouvaient s'exposer.

Chaque enfant a pu s'exprimer librement. Ce fut un après-midi riche, et chacun est reparti avec **son diplôme et son « permis Internet »** remis par les élus, Messieurs Catalan et Dubois.

3 Février 2017 :

Les élèves de Mme Pierre sont venus à la mairie pour observer **les emblèmes de la République :**

- le drapeau Bleu, Blanc, Rouge
- le buste de la Marianne
- le portait du Président de la République.

Mme Pierre a rappelé aux « citoyens en herbe » que la Marseillaise, hymne national, était également emblème de la Vème République.

L'an passé les enfants avaient peint sur les murs de leur cour de récréation la devise :

Liberté, Egalité, Fraternité.

Autant de symboles pour apprendre aux enfants à devenir de bons citoyens.

PÉRISCOLAIRE

CANTINE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vos enfants participent à **la semaine du goût** et découvrent parfois des aliments qu'ils ne connaissent pas encore ou bien qu'ils refusent de manger chez eux tandis qu'à la cantine… avec les copains, c'est mieux !
Cette année le prestataire leur a proposé :

Vos enfants ont **une charte de vie** à respecter durant les repas ; ils en ont tous connaissance (nous leur lisons) et certains sont parfois rappelés à la relire…et la relire…

Si vos enfants dérogent trop souvent aux consignes affichées, alors, il est fait application du règlement que vous tous parents, avez signé en début d'année scolaire.

Chaque année, **tous les enfants de l'école**, qu'ils soient inscrits ou non à la cantine, **bénéficient du repas de Noël** et le partagent avec leur maitresse avant les vacances de décembre.

Ce jour-là, les intervenants du Périscolaire aident au service avec le personnel communal.

En fin de repas, ils attendent leur récompense… la distribution des chocolats !

La Vie du village

Au réfectoire, **on fête les anniversaires.** Le jour « j », en fin de repas, on fait le silence complet pour respecter le petit camarade et ensemble les enfants entonnent avec Valérie la chanson du traditionnel

Ensuite, une petite surprise les attend !

On fête aussi les rois ; le 6 janvier 2017, les petits rois et les petites reines sont mis à l'honneur et coiffés de couronnes après avoir trouvé la fève !

Les écoliers ont pris leur dernier repas à la salle communale le vendredi 3 février 2017 et se sont dirigés vers **la nouvelle salle de restauration le lundi 20 février 2017.**

NAP

Depuis la rentrée de septembre, 3 nouvelles intervenantes :

Alice GIOBERTI, qui a créé un nouvel **atelier d'expression créative**, Suzanne CANTERINI, qui vient **apprendre aux enfants à pâtisser** 2 fois par semaine et Jeannine BARRERE, qui vient en appui, autour de Céline et Suzanne, dans les ateliers avec les plus petits ; Jeannine lit aussi des histoires aux enfants.
Bravo à ces 3 bénévoles pour leur implication dans les NAP.

Pendant ce temps du côté de la créativité, on s'emploie à fabriquer des prénoms pour le vestiaire ou à imaginer des planètes ! Plus haut dans le grenier, on organise des jeux d'hiver, et pour les plus petits, à la garderie, on réalise des décorations pour Noël.

Les NAP ce sont aussi **des spectacles** ; celui du 15 décembre 2016, donné dans la salle communale a été particulièrement apprécié par les parents et familles. Au programme de cette séquence, toutes sortes d'artistes en herbe se sont produits sous les regards attentionnés de Ludovic et Adeline : clowns, jongleurs, acrobates, danseurs et danseuses et même des mamans équilibristes… Tandis que Dany et Alice, maquilleuses pour la circonstance, s'affairaient en coulisses et que Faisel synchronisait la bande son.

On ne rate aucune occasion pour « festoyer » pendant les NAP ; **20 février 2017, c'était « la partie crêpes »**

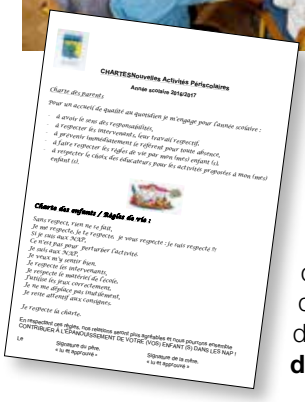

CHARTESNouvelles Activités Périscolaires

Année scolaire 2016/2017

Charte des parents

Pour un accueil de qualité au quotidien je m'engage pour l'année scolaire :

- à avoir le sens des responsabilités,
- à respecter les intervenants,
- à prévenir immédiatement le référent (respect),
- à faire respecter les règles de vie pour toute absence,
- à respecter le choix des éducateurs pour les activités proposées à mon (mes) enfant (s).

Charte des enfants / Règles de vie :

Sans respect, rien ne va bien.
Je me respecte, je le respecte, je vous respecte ;je fais respecte ts
Si je veux dire NON,
Je n'ai pas peur, perturber l'activité.
Je suis mal NON,
Je veux m'y rentrer bien.
Je respecte les intervenants,
Je respecte le matériel de l'école.
Je me mets assise pas couramment,
Je reste attentif aux consignes.

Je respecte la charte,

En respectant ces règles, nos activités seront plus agréables et nous pourrons ensemble CONTRIBUER A L'ENRICHISSEMENT DE VOTRE (VOS) ENFANT (S) DANS LES NAP !

Le

Signature du père
« lu et approuvé »

Signature de la mère
« lu et approuvé »

Les bénévoles donnent aussi de leur temps pour organiser **des réunions tardives.** Des bilans sont régulièrement établis devant les membres de la commission scolaire. A cette occasion, les nouveaux plannings sont présentés ; ceux-ci sont affichés près de l'école, sur le site de la commune, et distribués aux bons soins des enseignants dans les cahiers des enfants.

Cette année, face au comportement perturbateur de certains groupes, les parents ont été conviés à une grande réunion à la salle communale le **7 novembre 2016**. Il a été mis l'accent sur le respect des enfants envers les intervenants. Et pour s'assurer que chaque parent avait bien pris connaissance du règlement intérieur des services périscolaires qu'il avait signé lors de l'inscription de son enfant en début d'année, **UNE CHARTE DE VIE a été mise en place pour rappeler les règles de vie pendant les NAP.**

La Vie du village

ANIMATIONS VACANCES ET MERCREDIS

Devant une demande croissante des familles, la municipalité a accepté d'organiser, pour la 1ère fois, **une semaine d'animations durant les après-midis des vacances de la Toussaint.**

Cette décision a été bienvenue pour les parents et pour les enfants. Au programme : théâtre improvisé, jeux collectifs,… les photos ci-dessous et ci-contre, témoignent de l'enthousiasme du groupe !

ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITE (CNI)

Depuis le 28 février 2017, les demandes de carte nationale d'identité pour le Département de Seine et Marne sont prises en charge par 31 communes du Département équipées de dispositifs de recueil de demandes physiques.

Chacun pourra, comme pour les demandes de passeports, effectuer sa demande de carte d'identité dans n'importe quelle commune du territoire français équipée d'un dispositif de recueil.

Votre village n'est pas équipé de ce dispositif ; les Mairies les plus proches auxquelles vous pouvez vous adresser sont celles de Fontainebleau et de Nemours.

La liste des communes en Seine-et-Marne :

Avon, Bray-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Bussy-Saint-Georges, Chelles, Claye-Souilly, Combs-la-Ville, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Dammarie-les-Lys, Dammartin-en-Goële, Fontainebleau, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny-sur-Marne, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Melun, Montereau-Fault-Yonne, Nangis, Nanteuil-lès-Meaux, Nemours, Noisiel, Pontault-Combault, Provins, Roissy-en-Brie, Rozay-en-Brie, Savigny-le-Temple, Serris, Torcy et Villeparisis.

Attention !

La demande de CNI est gratuite mais vous devez produire des pièces justificatives selon votre situation.

La demande exige votre présence pour la prise d'empreintes, la durée de la validité de la CNI n'est pas la même pour un mineur que pour un majeur, …Renseignez-vous et pour tout savoir consulter le site : http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Carte-nationale-d-identite-passeport

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Elle est ouverte au public les mercredis et vendredis de 15 h 30 à 18 h 30 et fermée pendant les vacances scolaires. Elle est gratuite pour tous.
A la disposition des lecteurs, de nombreux ouvrages peuvent être empruntés ou consultés sur place, un coin lecture est à la disposition des petits et des grands.
Au cours de l'année 2016, les bibliothécaires ont reçu la visite de 1603 lecteurs et prêté 2244 livres.
Les visites et les prêts sont inférieurs à ceux de 2015 du fait de la suppression d'un cours de danse le mercredi après-midi.
En janvier 2017, le bibliobus nous a permis de renouveler une partie de notre stock.
Deux fois par mois les ouvrages que nous avons réservés à la médiathèque sont apportés à la bibliothèque de la Chapelle-la-Reine puis rapportés à Ury par les employés municipaux.
Au cours de l'année passée de nombreuses nouveautés ont été achetées grâce à la somme allouée par la Mairie.

Quelques titres :

- Les orphelins du mal d'Estienne d'Orves
- L'espoir est une terre lointaine de Colleen Mccullough
- Le pouvoir des mères de Marianne Fredriksson
- Un vent de fronde d'Aymeric de Dampierre
- Un été à Lou Triadou de Frédérick d'Onaglia
- L'horizon à l'envers de Marc Levy
- Le temps est assassin de Michel Bussi
- Le vent de Champvielle de Hubert de Maximy
- La fille de Brookkyn de Guillaume Musso
- L'amant japonais d'Isabel Allende
- Se souvenir des jours de fête de Christian Signol
- En vrille de Déon Meyer
- Congo Requiem de Jean-Christophe Grangé
- Le dompteur de lions de Camilla Lackberg

De nouveaux écrivains à découvrir :

- Je suis de celles qui restent de Bernadette Pecassou
- La secrète d'Hector Abad
- Le vent s'en souvient encore de Claude Rizzo
- Brooklyn de Colm Toibin
- Le menteur de Nicholas Searle
- Les jumeaux du Val d'Amour de Geneviève Senger
- L'or blanc des carrières de Jean Paul Romain-Ringuier
- Hier encore, c'était l'été de Julie de Lestrange
- Léopoldine de Corine Valada
- Jour quatre de Sarah Lotz
- Le garçon de l'ombre de Carl-Johan Vallgren
- Surtensions d'Olivier Norek
- La dernière nuit à Tremore Beach de Mikel Santiago.

Les enfants n'ont pas été oubliés ; de nouveaux albums, contes, romans, documentaires et bandes dessinées sont à leur disposition dans les bacs.

Pour leur plus grand plaisir **un vendredi sur deux, les enfants de l'école sont accueillis à la bibliothèque** par Josette Castel. Leur maîtresse leur lit une histoire puis ils choisissent un livre qu'ils remportent chez eux.

Vous qui aimez lire, venez nombreux rendre visite, aux trois bénévoles : Mesdames Josette Castel, Véronique Van Den Besselaer et Annie Luquet.

Pour témoigner de leur reconnaissance, les élus, au cours de la cérémonie des vœux du Maire, ont remis à chacune d'entre elles, un bouquet de fleurs.

La Vie du village

CCAS

LE SAVEZ-VOUS ? **Le CCAS de la commune prend en charge le Noël des « Aînés ».**

Pour en bénéficier, vous devez remplir 2 conditions : résider à Ury et être âgé de plus de 65 ans.

Si vous n'avez pas été convié l'année passée à participer au repas de Noël des « Aînés » ou si vous n'avez pas bénéficié des bons d'achat à valoir chez les commerçants du village, faites-vous connaître dès maintenant auprès du secrétariat de Mairie.

Profitez de cette visite pour solliciter votre inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Cette année encore, **les aînés se sont retrouvés le dimanche 20 novembre à la salle communale autour d'un repas festif et animé.**

Après quelques échanges autour d'un apéritif copieusement préparé, chacun a apprécié le repas servi par le traiteur José Martel, les tables ayant été joliment décorées par le jardinier de la commune, Jérôme. Ces compositions sont toujours très prisées des participants et nombreux sont ceux qui repartent avec ces fleurs sous le bras !

M. le Maire profite de ces instants partagés chaque fin d'année pour mettre à l'honneur **les doyens de la fête : cette année, Louisette Douchet et Jean Bianchet.**

Au cours du repas, les membres du bureau ont eu le plaisir de remettre à chaque participant, un paquet contenant des « spécialités du village ». Les « Aînés » ont été comblés par les entreprises Art et Fragrance Services et Fragrance Production ; générosité que la municipalité n'a pas manqué de remercier.

Cette année, grâce à l'imagination de Patrick Lefeuvre, (talentueux photographe du Club des Sages), **un jeu plutôt amusant,** qu'on pourrait appeler **« Portraits truqués »**, a remporté un vif succès. Au final, c'est M. Besson qui en est sorti gagnant !

L'animation proposée par Jiji Ricklin et Nieves et les Taxis danseurs, redemandés chaque année, n'a pas laissé un seul instant de répit à nos « Aînés ».

Chacun est reparti avec de bons souvenirs de cet après-midi récréatif qui passe trop vite pour certains d'entre eux !

Notez d'ores et déjà la date de la prochaine fête de fin d'année fixée au dimanche 26 novembre 2017

Olivier ELDIN
Peinture - Vitrerie - Ravalement
Revêtements de Sols et Murs
41 bis, rue du Général de Gaulle 77760 LA CHAPELLE LA REINE
Tél/Fax: 01.64.24.36.48 Port: 06.13.28.18.71

LE MARTINGO
Brasserie-Restaurant
59, rue du Général de Gaulle
77780 Bourron-Marlotte
lemartingo@orange.fr
Tél : 01 64 78 31 28 - Fax : 01 64 78 91 72

Travaux

LES TRAVAUX DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Outre les travaux d'entretien courant aux espaces verts et au nettoyage des espaces publics communaux, Jérôme, Jean Paul, Thierry et Julien ont toujours un carnet de route bien rempli en automne et en hiver : le ramassage des feuilles mortes, la taille des arbres du cimetière et la tonte de l'herbe dans l'ancien cimetière, à l'approche de la Toussaint.

Les employés communaux ont « repeuplé » le verger devant le cimetière, d'une dizaine de poiriers, qui nous ont été offerts par le Parc Naturel Régional du Gâtinais,

En plus des travaux d'extérieur moins nombreux durant cette saison, les employés des ateliers effectuent de nombreuses réparations sur le matériel et l'équiqement, que ce soit à la salle communale ou à l'école. Des travaux qui permettent de réaliser de grandes économies en faisant de petites installations :

- remise en état de la « cabane » près des terrains de tennis,
- aménagements des placards de rangement pour les agents d'entretien,
- création de décors de scène pour les soirées théâtrales,
- remplacement des poubelles de rue, …

… et pleins d'autres activités qui doivent restées secrètes jusqu'aux prochaines fêtes de fin d'année !
Les employés ont également été très sollicités dans le cadre des transferts de bureaux durant les travaux de réagencement du secrétariat.

L'adjoint aux travaux ne leur accorde aucune minute de répit !

GRANDS TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

TRANSFERT DE LA CANTINE - Nouvel office de préparation des repas et nouvelle salle de restauration

Ce devait être pour la rentrée scolaire de septembre 2016 mais certains en ont voulu autrement... Le chantier n'était pas complètement achevé pour la rentrée de début janvier 2017, alors, ce fut durant les vacances de février que les employés communaux ont déménagé équipement office restauration et tables et chaises pour que les enfants prennent place dans la nouvelle salle de restauration à leur retour de vacances d'hiver.
Finis les déplacements des enfants entre la rue de Melun et la Place du Général De Gaulle sous les trombes d'eau ou entre les véhicules mal stationnés ou encore se croisant sur les trottoirs.
Les élus de la majorité l'avaient vivement souhaité ; leur souhait a été exaucé !
Photos de la transformation de l'ancien secrétariat de Mairie en salle de réfectoire en images ci-contre :

AGENCEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE ET DE SON FRONTON :

Maintenant que la cantine a déménagé, la salle du conseil municipal trouve définitivement sa place.
La table du Conseil a été rénovée par l'ébéniste Laurent Varenne.
L'écusson de la fanfare d'Ury ainsi que le tableau de l'église de M. Lenoir vont pouvoir être reinstallés au mur de cette salle.

De nouveaux drapeaux (Français et Européen) ornent la façade de la mairie où se trouve maintenant le secrétariat rénové qui offre au public un accueil plus confidentiel et dans lequel chaque secrétaire y a installé un espace personnalisé.

NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT AU CIMETIERE :

L'implantation d'un cabinet de kinésithérapeutes, chemin de la Paravance, engendrait au quotidien de plus en plus de difficultés de stationnement pour la clientèle et l'espace enherbé devant le cimetière devenait petit à petit un champ de labour.

Aussi, pour remédier à tous ces problèmes, la municipalité a décidé de créer une aire de stationnement stabilisée sur la partie droite de l'entrée du cimetière.

La Vie associative

URY'THME

Dimanche 11 septembre 2016

Ury'thme ayant rechargé les batteries durant l'été, c'est avec un enthousiasme certain que l'association a proposé le 11 septembre une journée atypique animée par Dany LOF.

Pour les plus courageux, le rendez-vous était fixé sur le terrain des sports aux alentours de 9h00 pour une randonnée à deux-roues ou une balade pédestre en forêt de Fontainebleau.

A l'issue de ces activités, il était proposé la construction d'un mini village végétal : Dany LOF, après un important travail préparatoire de mise en place de matériels naturels et de conception de cabanes, permettait tout en suivant ses indications de réaliser à plusieurs trois types de constructions. Des plus jeunes aux moins jeunes, tout le monde a pris plaisir à bâtir sa propre réalisation autour d'un foyer qui chauffait la marmite de potion magique.

A l'issue de l'activité et après un apéritif bien mérité, un repas champêtre a été partagé dans une ambiance chaleureuse.

Samedi 5 novembre 2016

Avec une certaine audace car ce n'était pas gagné d'avance, Ury'thme a proposé **une soirée théâtre avec un classique de Molière : L'avare.**

C'est la troupe du Galop Théâtre dirigée par Néna Tango qui a présenté ce spectacle de trois heures avec une lumière magnifique assurée par Jean-Luc Dufour.

Plus de cent personnes ont assisté à la représentation avant de partager avec les acteurs un buffet champêtre pendant près de 4 heures.

Samedi 3 décembre 2016

Pour la deuxième année consécutive, Ury'thme s'est mise à la disposition du Club des Sages à l'occasion du **Téléthon**.

Pendant que nos anciens assuraient leur traditionnelle bourse aux livres, Ury'thme proposait des boissons chaudes, des crêpes, un atelier maquillage et des défis sportifs avec l'aide du Club local de musculation. A cette occasion, nous voulons à nouveau remercier nos boulangers et l'équipe du Lucky pour leur participation active.

Samedi 28 janvier 2017

Début d'année en fanfare avec **le premier salon Gourmand** organisé par l'association.

Sur le thème Douceurs, Cacao et Chocolat, Ury'thme avait réuni dix exposants, producteurs locaux pour la grande majorité, qui proposaient leurs produits. Le chocolat était particulièrement à l'honneur avec notamment Cœur de choc, l'entreprise du sympathique couple Antoine et Jessica de Montigny sur Loing, mais le public a également apprécié le miel, les confitures, les cookies et autres sucreries, sans oublier un délicieux champagne qui a fait pétiller l'après-midi.

Parallèlement au salon, une ingénieure spécialisée dans le cacao a proposé une exposition technique qui a permis au public de découvrir comment d'une cabosse, on parvenait à la poudre de cacao.

Enfin grands et petits ont pu parfaire leurs compétences ou s'initier à la pâtisserie, car il était proposé aux plus jeunes des ateliers simples et conviviaux où ils pouvaient confectionner des cookies, sablés ou congolais, pendant que les plus grands pouvaient par session d'une heure et demie, participer à un cours prodigué par un chef de cuisine parisien.

Sans oublier bien sûr la traditionnelle fête du sport qui se déroulera **le samedi 17 juin** sur le terrain communal, et la journée conviviale et culturelle qui sera organisée au même endroit dès 9h00 **le dimanche 17 septembre**.

Lorsque vous lirez ce bulletin, Ury'thme aura déjà fêté le retour du printemps, et il vous faudra attendre le prochain journal pour lire l'article résumant cet événement.

La Vie associative

AMICALE SCOLAIRE D'URY (ASU)

Les manifestations de l'ASU ne tarissent pas en automne.

Durant le week-end du **26 et 27 novembre 2016**, deux grandes journées se sont suivies, la samedi, c'était **la bourse aux jouets** et le dimanche, **la bourse aux vêtements.**
De nombreuses familles sont venues à la recherche du joujou commandé par leur(s) petit(s) pour Noël ou de quelques vêtements chauds à l'approche de la nouvelle saison froide.

Et cette année, grande innovation :
un Noël pour les enfants de l'école au ranch.

Le 10 décembre 2016, un après-midi bien rythmé et au programme chez Ryan's Farm :
- une belle histoire créée pour la circonstance, et racontée par « Maman Noël »… , animée par les enfants,
- des moniteurs, aux bonnets clignotants rouges, enchantés de faire monter les enfants sur des poneys coiffés aux couleurs rouge et verte.

- des animations « créativité » sous les regards attentifs de Dany Lof et d'encadrants, tandis que les parents se réchauffaient autour des châtaignes grillées.

Le Père-Noël et son renne sont venus à la rencontre des enfants et chacun, après un goûter champêtre autour d'une « crêpes partie », a reçu un petit paquet-cadeau contenant un bon pour revenir faire une balade à poney.

CLUB DES SAGES

Depuis la sortie du dernier bulletin municipal, le Club des Sages s'en est allé en octobre 2016 visiter le Pays Nantais et la Presqu'ile de Guérande. Ce **voyage « Terre de Sable et Terre de Sel »** les a conduits jusqu'à l'émerveillement devant les Machines Infernales de l'Ile à Nantes.

Une petite pause avant la sortie suivante et voilà le club reparti le **10 novembre au Cabaret** de Barville-en-Gâtinais, **le Diamant bleu**, envahissant la vaste salle de music-hall aux murs bleus et à la déco baroque, pour profiter d'un repas-spectacle.Là encore un bien sympathique après-midi .

Et puis, au club, on n'oublie pas de fêter la fin de l'année ; et c'est alors qu'arrive, **le 1er décembre**, jour du **grand festin de Noël.** Cette année, 104 clubistes se sont retrouvés pour quelques heures à partager dans une ambiance de fête.
3 et 4 décembre 2016 : il reste encore dans les jambes un peu de fatigue quelques jours après les festivités mais il reste aussi beaucoup de volonté au fond des cœurs pour faire avancer la recherche scientifique.

Toujours soutenus par l'association Ury'thme, les Sages se sont à nouveau mobilisés pendant 48 heures pour accroître **leur récolte au profit du TÉLÉTHON ; bilan : 2 466.00 € (1 670.00 € résultat de la vente de livres sur la place du village et une quête au cours du repas de Noël et 796.02 € résultats des défis sportifs et de l'animation Ury'thme).**

Le club des Sages, ce sont aussi, des « jeudis après-midis/jeux » à la salle associative, pour casser la solitude ou pour assouvir la passion du jeu.

23 février 2017, le club fêtait son 40ème anniversaire ! Le bureau a complété son programme annuel par un repas-spectacle exceptionnel à la salle Yvonne Garnier.
Immortaliser cet anniversaire était le maître mot des organisateurs et pour cela, Show Vision était de retour à Ury pour produire un concert de chansons de Michel Delpech et faire chanter et danser les Sages sur des rythmes « endiablés », sur la voix d'un Tahitien.

La Vie associative

MUSIQUE A PORTÉE

Musique à Portée, ce sont toujours des concerts à Ury...

A Ury, **Concert le 30 décembre 2016** : 5ème étape du voyage dans l'orchestre : les cordes.
Ce concert a été suscité par deux sources : l'école d'Ury et M. Delaune, conseiller municipal d'Ury.
Avec l'école nous avons évoqué, pour la connaissance des instruments de musique, l'intervention d'un luthier.
M. Delaune, avait demandé l'organisation d'un « concert de Noël » de musique classique ou baroque, à l'église d'Ury.
Pour des raisons pratiques – incertitudes de disponibilité du public et des musiciens le 25 décembre – et financières – nécessité de chauffer l'église plusieurs jours avant le concert – le concert a eu lieu le 30 décembre dans la salle des fêtes.
Ce même soir, le public a découvert le métier de luthier, grâce à Thierry BRUNO, luthier à Moigny sur École (91). Ce dernier a fait une présentation introductive très intéressante, et a été soumis à un feu nourri de questions après le concert.

Le concert a été l'occasion d'entendre en solistes, accompagnés par l'orchestre, le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse. Le programme a été choisi pour s'harmoniser avec les festivités de fin et de début d'année : « Noëls pour les instruments » de M.A. Charpentier avec le violon en soliste, concerto pour alto de G.P. Telemann, concerto pour violoncelle de C.P.E. Bach, romance et rondo de F.J.Keyper et, pour finir, valses et pizzicato polka de J. Strauss.
Le public a mesuré la qualité de ce concert, et, en particulier, savourer la présentation des instruments rarement entendus en solistes, l'alto et la contrebasse.

… et des animations a l'école

Un travail sur les rythmes a été réalisé avec une institutrice de l'école.
Le garage d'Ury a été mis à contribution pour un fût d'huile, aménagé en instrument de percussion, apparenté à une grosse caisse.
L'épicerie TOTALIMA a été mise à contribution pour des récipients métalliques, des brosses et attendrisseurs de boucherie, organisés en percussions variées.
Des percussions accordées ont été construites avec les descentes de gouttières.
Hélas, pour des raisons de santé et de disponibilité en résultant, ces préparations n'ont pas pu être présentées à la fête de fin d'année de l'école. Mais les partitions et les instruments qui ont été préparés restent disponibles pour l'école.

Musique à Portée apprécie beaucoup l'implication de l'école et des élèves dans le choix même des programmes d'animations et de concerts, qui se renforce un peu plus chaque année.

Ebénisterie D'art Ancien
VARENNE
Restauration de meubles du XVIIIè siècle à nos jours
Vernis au tampon - Marqueterie - Placages
Sièges
Expertises
17 rue de la Barre
77 760 URY
Tél. 01 64 24 47 16
www.ebenisterie-paris-varenne.fr

LE PATCHWORK

Les évènements et les intempéries qui ont précédé le mois de juin 2016 ont engendré l'annulation du **vide grenier** de juin mais celui du **10 septembre** fut une réussite.
De nombreux exposants ont passé une agréable journée sur le terrain de loisirs.
Pour la 1ère fois, cette organisation a permis aux exposants, à la fois, de s'installer près de leur véhicule, à tous les enfants, de profiter des installations sportives et ludiques de proximité sans aucun danger et aux familles de pique niquer auprès de leurs étals, le soleil étant au rendez-vous.

Pour la **soirée Portugaise du 24 septembre**, on fabrique la déco : le coq Portugais.

Et on cuisine, les Pasteis de Nata.

Et puis c'est l'heure de la fête aux couleurs du Portugal : jaune, vert et rouge.
Ambiance assurée !

La fin de l'année approche et il faut penser à Noël ; **les samedi 3 et dimanche 4 décembre, le marché de Noël** s'est installé dans la salle communale.
Les créateurs n'ont pas manqué d'imagination et la salle était comble de créations diverses.
Tandis que les familles pouvaient tranquillement faire leurs achats dans la salle, dans le hall les enfants déposaient leur commande et leurs dessins dans la chaussette du Père-Noël.
Le Père-Noël et son photographe étaient au rendez-vous.
Le Père-Noël a distribué généreusement des bonbons aux enfants sages !

La Vie associative

UNE NOUVELLE ASSOCIATION : POMME DE REINETTE

Une nouvelle association est née à Ury en février 2017. Une association régie par la loi de juillet 1901 qui se dénomme : **POMME DE REINETTE. Celle-ci soutient le mouvement des Incroyables Comestibles.**
Adeline Ledoux et Sophie Julien-Perniet en sont les initiatrices.

Son but : Favoriser le bien-être avec soi-même et son environnement.

Ses objectifs :
Favoriser l'échange intergénérationnel, replacer la production alimentaire au sein du village, créer des lieux et des temps de rencontre entre les habitants, transmettre et diffuser des savoirs et savoir-faire ancestraux, promouvoir la permaculture, développer la sensibilité des enfants à l'égard de l'environnement dans une démarche de développement durable, tendre vers l'autonomie d'Ury en terme de production maraîchère, valoriser le patrimoine local, encourager la démocratie culturelle participative, développer le maillage territorial des acteurs locaux, apporter une aide aux personnes en difficulté, travailler sur des cycles de production pérenne et une gestion durable des ressources .

BULLETIN D'ADHESION
Association Pomme de reinette
5 place du Général de Gaulle
77760 Ury
pommedereinette@yahoo.com

NOM :
Prénom :
Adresse :
Mail :
Tel :

◇ Adhésion à l'association Pomme de reinette 1€
◇ Don à l'association d'un montant de ..... €

« C'est aujourd'hui que nous construisons le demain ! »

Pour tout paiement par chèque, merci de le mettre à l'ordre de l'association pomme de reinette et de l'envoyer ou de le remettre.
Attestation de don sur demande.

Signature :

Ses actions :
Transformer des espaces verts de la commune en potager commun, mettre en place des ateliers participatifs, intervenir en milieu scolaire, produire ses propres graines, initier et faire découvrir notre environnement local, créer des évènements et manifestations (bourse aux plantes, atelier culinaire et repas autour de la production locale…), ou toutes autres actions soutenant le but de l'association.

Vous pouvez adhérer à l'association et devenir membre bienfaiteur ou membre actif .
Vous pouvez faire un don à l'association.

Pour tout renseignement, contactez Adeline au 06 84 40 14 40 ou Sophie au 06 01 91 19 05 ou envoyez un message à pommedereinette@yahoo.fr

Infos pratiques

VOISINS VIGILANTS

« Voisins Vigilants » est un système d'alerte par SMS et par e-mail.
Dès lors qu'un voisin, constate un fait inhabituel nécessitant de prévenir l'ensemble des Uriquois, il envoie un SMS qui est aussitôt relayé vers les autres personnes inscrites.
Il peut également envoyer son message via le site internet dédié.
La mairie, de son côté peut également envoyer des messages d'information (alertes météo, rodeurs, etc…).

Cet outil est **GRATUIT** pour les Uriquois, les **SMS que vous envoyez sont GRATUITS.**
Seule la commune supporte le coût du service (800 €/an). Elle n'est pas engagée dans une durée de contrat qui peut être résilié à tout moment. Les élus ont choisi de faire une 1ère année d'essai ; ils vous l'ont expliqué au cours de la réunion publique du 24 février 2017.

Attention ! Les inscriptions des villageois sont supervisées par un administrateur (J. Philippe Pommeret en est le responsable) qui veille à ce que seuls, des Uriquois s'inscrivent, et qu'il n'y ait pas d'envois d'alertes SMS abusifs.
L'ensemble des villageois qui participent, à leur niveau, à la diffusion des informations importantes. Ce n'est donc pas la création d'une milice.
Avec ce service, il est proposé à la Mairie une panoplie d'autres services de communication (une gazette, des échanges avec les mairies voisines, des fonctions de communications collaboratives, …).
Dans un premier temps, la municipalité a choisi d'utiliser uniquement le système d'alerte. Les élus étudient actuellement les autres fonctionnalités.

Pour accéder au site, s'inscrire : **www.voisinsvigilants-connect.org**

Pour envoyer un SMS d'alerte : **06 47 49 26 26**
Le plus simple est de créer un contact « Voisins Vigilants » dans votre téléphone mobile.

Une signalétique sera posée aux entrées du village, des autocollants seront disponibles pour être apposés sur vos boites aux lettres, pour ceux qui le désirent.

N'hésitez-pas à contacter les élus pour vous faire assister dans votre inscription en déposant votre demande par tél. au secrétariat de la mairie tél 01 64 24 41 02 ou par messagerie à mairie-ury@wanadoo.fr

Infos pratiques

LE BUREAU DE POSTE D'URY DEVIENT UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC D'URY

Le bureau de poste réunit maintenant plusieurs services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation.
Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

OUVERTURE

lundi : 9h-12h et 14h-17h - mardi : 9h-12h et 14h-17h
mercredi : 9h-12h - jeudi : 9h-12h
vendredi : 9h-12h et 14h-17h - samedi : 9h-12h

NOUS CONTACTER

11 RUE DE FONTAINEBLEAU - 77760 Ury
Tél. 01 64 24 41 06
msap.ury@laposte.fr
Parking à proximité

SERVICES DISPONIBLES

pôle emploi · L'Assurance Maladie · L'Assurance Retraite · LA POSTE

EQUIPEMENTS À VOTRE DISPOSITION

- Accès Internet
- Espace de confidentialité
- Imprimante
- Photocopieuse
- Scanner
- Visio conférence
- Wifi

DU CÔTÉ DU SMETOM
(Syndicat d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Un nouveau prestataire du SMETOM collecte vos ordures ménagères et vos bacs à recyclage depuis le mardi 7 février 2017.

Ce qui a changé **pour vous « particuliers »**, c'est le jour du ramassage de vos ordures ménagères. Vos bacs et sacs divers doivent être sortis **dès le lundi soir car le camion passe très tôt le mardi matin.**

Pour vous « résidents secondaires » qui avez quelques scrupules à laisser sur votre trottoir vos sacs ou bacs à OM en fin de week-end, la municipalité a trouvé une solution.

Pour cela, faites-vous connaître au secrétariat de mairie (tél 01 64 24 41 02 ou par message à mairie-ury@wanadoo.fr) ou auprès d'un délégué du Smetom (tél 06 84 26 68 58), une réponse vous sera très vite apportée.

Pour vous « commerçants » qui sortiez vos emballages cartons les mercredis matin, un petit conseil : dorénavant sortez-les les mercredis soir car le ramassage s'effectue depuis février 2017 **le jeudi matin très tôt.**

Attention ! il serait sage que vous pliiez au maximum vos emballages et que vous les attachiez au mieux, les déposant dans un conteneur unique bien « amarré » sur votre trottoir afin que la nuit ces cartons ne se dispersent pas sur la chaussée. La municipalité vous remercie de ce que vous pourrez faire pour éviter tout accident.

Pour ce qui est de la collecte des « recyclages », rien n'a changé : un mardi sur 2 (le mardi des semaines impaires).

DU CÔTÉ DES CONTENEURS À TEXTILES

D'une part, les conteneurs déposés sur la commune sur un parking privé devenaient vétustes et non entretenus par la société qui les avait en charge, d'autre part, certains citoyens confondaient déchetterie et conteneurs à textiles. Aussi, la municipalité, après avoir signé une nouvelle convention a fait installer, fin octobre 2016, **2 nouveaux conteneurs devant les ateliers techniques, du Chemin de Larchant.**

Dans ces conteneurs, vous devez uniquement déposer :
- Textile et linge de maison propre dans des sacs fermés,
- Sacs à mains
- Chaussures propres liées par paires.

HERVE BEUVELET
ISOLATION Neuf & Rénovation
06 74 63 22 57
11 RUE GRANDE - 77760 GUERCHEVILLE
Tél : 01 64 24 02 26 - Fax : 01 64 69 11 65
herve.beuvelet@neuf.fr

Infos diverses

QU'ON SE LE DISE !

Le décret n° 2016-1800 est rentré en application depuis le 22 mars, les enfants de moins de 12 ans, conducteurs ou passagers d'un vélo devront obligatoirement être munis d'un casque attaché.

La mesure s'applique aux enfants tenant eux-mêmes le guidon comme à ceux qui voyagent assis sur le porte-bagages ou dans le baquet d'un « vélo-cargo », ces biporteurs ou triporteurs utilitaires qui sillonnent de plus en plus les rues des villes.

Protéger les plus vulnérables fait partie des priorités du Gouvernement. Ainsi, en application de la mesure n°16 du Comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015 visant à réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo, le port du casque à vélo devient obligatoire pour les enfants (conducteurs ou passagers) de moins de 12 ans.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

28 janvier : Maëline MALLET
12 février : Cléa OUSSET
26 février : Alya MAROT
23 mars : Ethan ALBISSON DARRAS
5 mai : Énola RAMET
23 juin : Tidjani TOURRÉ ABBE
3 juillet : Rose CSIKY
6 septembre : Lyah PINOT
8 septembre : Alex BASSEZ

MARIAGES

26 mars : Stéphane CREUZET
et Laurence THÉAU
14 mai : Cyril MONTAGNANI
et Aurélie BRIMBEUF
13 août : Sylvain HALOPEAU
et Annoirette CARREIRA

DÉCÈS

7 avril : Michel VEAU
15 avril : Renée DELAVEAU veuve NOUE
6 mai : Edmond SAMSON
7 novembre : Guy DUCHON

Un Uriquois nous écrit à propos de l'Ordre de Malte

ASSOCIATION DE L'ORDRE DE MALTE ET SON ACTION

L'Ordre de Malte France est une association caritative fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique ;

Elle est portée par les valeurs chrétiennes, et intervient en France et dans 27 pays pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté et l'exclusion.

Parmi les 108 délégations départementales, celle de Seine-et-Marne oeuvre grâce à ses bénévoles dans les domaines suivants:
- secourisme : formation aux gestes qui sauvent, participer à des postes de secours lors de manifestations publiques...;
- lutte contre la précarité et l'exclusion : maraudes pour l'aide aux personnes sans domicile fixe sur MELUN les samedis et dimanches, petits-déjeuners aux personnes démunies sur FONTAINEBLEAU le samedi ;
- quêtes nationales : Journée Mondiale des Lépreux et Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques.

Comme chaque année, une quête a été organisée les 27, 28 et 29 janvier 2017 pour la 64ème Journée Mondiale des Lépreux au magasin ATAC de La Chapelle la Reine ainsi qu'auprès de certains commerces dont la boulangerie d'URY.

Les dons servent à financer les soins aux malades et la recherche contre cette maladie (l'Ordre de Malte France soigne la Lèpre dans 14 pays).

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont soutenus.

Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de l'Ordre de Malte ou nous rencontrer et vous informer, vous pouvez contacter

- Eric BREYSSE (ericbreysse@yahoo.fr),
- la page **www.ordredemaltefrance.org** ou la page Facebook de la délégation de Seine et Marne de l'Ordre de Malte («Ordre de Malte 77»).

Cordialement.

Eric BREYSSE

LE CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE

Cet établissement issu d'une histoire locale est né d'une fusion des Centres hospitaliers de Fontainebleau, Montereau-Faul-Yonne et Nemours, par décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de l'Ile de France, sur le fondement d'un accord politique et médical.
Il a été créé le 1er janvier 2017. Etablissement de ressort intercommunal, son Conseil de Surveillance a été constitué en respectant les équilibres locaux « historiques ».
M. Yves Jégo, Député Maire de Montereau-Fault-Yonne a été élu Président de cette instance.
Mme Valérie Lacroute, Députée Maire de Nemours en est Vice-Présidente.
M. Frédéric Valletoux, Maire de Fontainebleau, Conseiller Départemental et Président de la Fédération hospitalière de France, en est membre.
Le site de Fontainebleau en est le siège. Le projet d'établissement est en cours d'écriture. Ainsi constitué, le Centre Hospitalier du Sud Seine et Marne est le huitième établissement public de santé d'Ile de France.

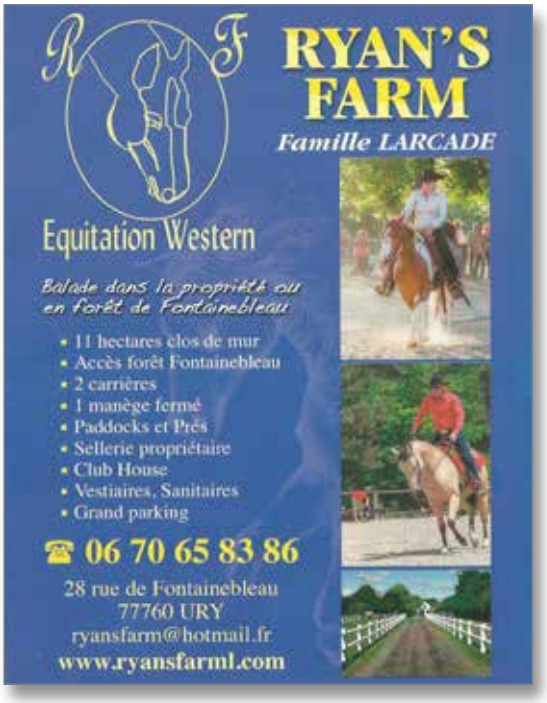

De l'interco vers la communauté d'agglo...

... ET LA FIBRE OPTIQUE

Le 12 octobre 2016, la Communauté de Communes « les Terres du Gâtinais » (CCTG) signait **la convention de déploiement de la fibre optique avec Seine et Marne Numérique.**

C'était l'une des dernières missions de la CCTG. Mais avant qu'elle ne regagne, au 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CCPF), une grande réunion a eu lieu le 5 décembre 2016, au cours de laquelle tous les élus ont été conviés et chaque maire a présenté sa commune.

Le 27 janvier 2017, c'était l'élection du président de la nouvelle Communauté d'Agglo ; **Pascal Gouhoury, Maire de Samoreau, fut élu.**

LE CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE

La deuxième tranche se termine… A l'heure où le bulletin municipal est en cours d'impression, il ne doit rester que quelques petits travaux à terminer sur le rond point de la Rue de Recloses et les lampadaires de rue à « déshabiller ».
Puis ce sera la réception définitive de ce chantier.

Maintenant, pas de temps à perdre, le contrat doit se poursuivre par la troisième tranche et dès à présent, les réunions préparatoires au chantier du Chemin du Fourneau se profilent.

NOVOTEL
HOTELS & RESORTS
FONTAINEBLEAU URY

RESTAURANT AVEC TERRASSE
126 CHAMBRES - BAR LOUNGE
SPA AVEC PISCINE EXTÉRIEURE CHAUFFÉE

Novotel Fontainebleau Ury
Chemin de Melun - 77760 Ury
Tél : 01 60 71 24 24 - H0384@accor.com

Réservez sur novotel.com - accorhotels.com

Une marque ACCORHOTELS

MAT ISOL
MATERIAUX ISOLANTS

DISTRIBUTEUR DE MATERIAUX
Isolants – Agrégats – Dalles …

SARL MAT ISOL
Route de Nemours – 77760 URY
Tél : 09 72 99 28 01 – matisol@orange.fr

aF
ART&FRAGRANCE
SERVICES

Chemin du Mont à Grillon 77760 URY
Tel.: +33 (0)1 64 69 14 44 www.art-fragrance.com

ALAIN DELON SAMOURAÏ BENTLEY JAGUAR LALIQUE PARFUMS GRES

10' Fontainebleau
LA MARTINIERE D'URY
Gite Rural 3 épis Climbing - Cottage

Location 6 personnes - Self - Catering
8, rue de Malesherbes - 77760 URY France
www.facebook.com/gite77ury Free Wifi
www.gite77ury.com Tel: +33 6 08 99 34 09

Le spécialiste du numérique
Z.I. de l'Orme Brisé
5, rue de la Croix Blanche
77310 PRINGY
Tél : 01 60 65 89 90
contact@photolabohassler.fr

Ouvert de 8h30 à 17h30
Fermé samedi
et dimanche

plus de 60 ans
IMPRIMERIE
Photolabo Hassler
REPROGRAPHIE
D'EXPÉRIENCE

Tirage de plans NB & couleurs
Scan
Impression numérique Couleur et N&B
PAO
Tampon
Adhésif Bâche
Livraison
Façonnage

Paysagiste - Jardinerie - Fleuriste
au Jardin Gâtinais

Entretien - Réparation toutes marques
Neuf & Occasion
ROZÉ MOTOCULTURE

01 64 24 44 36 Jardinerie d'URY - 2 chemin de Ronde 01 64 31 83 75

www.ury.fr

5 Place du Général De Gaulle - 77760 URY - Tél. : 01 64 24 41 02 - Fax : 01 64 24 49 25
mairie-ury@wanadoo.fr - communication@ury.fr

Heures d'ouverture de la Mairie : le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h et le samedi matin de 9 h à 12 h.
Pendant les vacances scolaires, le secrétariat sera ouvert tous les matins de 9 h à 12 h.